

CALENDRIER DE RENTREE 2026

Fonctionnaires Stagiaires affecté·e·s en Seine-Saint-Denis
Professeur·e·s des écoles

PUBLICS CONCERNÉS		Fonctionnaires stagiaires en Seine-Saint-Denis (93) / site Inspé de Livry-Gargan
		Accueil : 45, avenue Jean Zay, 93190 Livry-Gargan Parking : 217-219 chemin des postes, 93190 Livry-Gargan
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps partagé en classe (DIU FS 50% ou M2 M2E FS 50%)	Accueil institutionnel et pédagogique des nouveaux FS	Lauréat·e·s de l'ensemble des concours du CRPE 2026 ou de retour de report Jeudi 27 août 2026 - Matin Accueil institutionnel par la directrice académique le jeudi 27 août au matin (invitation transmise par la DSDEN) à l'USPN - site de Bobigny Entrée des parkings par la rue de Chablis ou l'avenue de la Convention sur présentation de l'invitation
	Accueil pédagogique des FS en prolongation ou renouvellement	Site Inspé de Livry-Gargan Un rendez-vous individuel sera proposé aux FS concernés pour établir un contrat pédagogique
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de l'ensemble des FS	Jeudi 27 après-midi et vendredi 28 août 2026 journée - En circonscription (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	En visioconférence (cliquer ICI) Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 2 septembre ou mercredi 9 septembre de 14h30 à 15h
	Début des temps de formation obligatoire à l'Inspé	Site Inspé de Livry-Gargan FS en vague A : Vendredi 4 septembre 2026 horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente FS en vague B : Jeudi 3 septembre 2026 horaires précisés lors de l'envoi de l'emploi du temps la semaine précédente Mercredi 16 septembre 2026 (FS vagues A et B) - accompagnement à la prise de fonctions (1/2 journée) horaires à préciser
Fonctionnaires stagiaires affectés à temps plein en classe (DU FS 100%)	Accueil institutionnel et pédagogique des nouveaux FS	Lauréat·e·s de l'ensemble des concours du CRPE 2026 ou de retour de report Jeudi 27 août 2026 - Matin Accueil institutionnel par la directrice académique le jeudi 27 août au matin (invitation transmise par la DSDEN) à l'USPN - site de Bobigny Entrée des parkings par la rue de Chablis ou l'avenue de la Convention sur présentation de l'invitation
	Accueil par les IEN de circonscription et leurs équipes de l'ensemble des FS	Jeudi 27 après-midi et vendredi 28 août 2026 journée - En circonscription (Se référer à l'invitation transmise par les secrétariats de circonscription)
	Présentation des services offerts par la bibliothèque universitaire de l'Inspé	En visioconférence (cliquer ICI) Deux créneaux au choix en fonction de vos disponibilités : mercredi 2 septembre ou mercredi 9 septembre de 14h30 à 15h
	Temps de formation obligatoire (12 jours)	7 jours de formation sur le site Inspé de Livry-Gargan (planning mis à disposition début septembre) : - 4 jours de formation, en français et mathématiques, sur 4 mercredis entre septembre et février - 3 jours de formation, dans deux disciplines de la polyvalence, sur 3 mercredis entre septembre et avril 5 jours de formation pris en charge par la DSDEN et/ou les IEN de circonscription (dont 2 jours d'accueil en circonscription les 27 et 28 août 2026)

N.B. : une vague provisoire vous sera donnée par la DSDEN au plus tard le 27 août et restera en vigueur jusqu'au 1er septembre inclus (vague 1 / vague 2).
 Puis une vague définitive vous sera donnée par l'Inspé à partir du 4 septembre (vague A / Vague B) et restera valable jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sauf message contraire, la vague 1 devient la vague A et la vague 2 devient la vague B.
 Les enseignements ont lieu habituellement entre 8h30 et 17h30 (pas de temps de formation durant les vacances scolaires de la zone C).

Accompagnement à la prise de fonction des Fonctionnaires Stagiaires 1er degré
Temps partagé 50% en classe / 50% en formation obligatoire : DIU FS50 ou M2 M2E
Seine-Saint-Denis - Rentrée 2026

N.B. : une vague provisoire vous sera donnée par la DSDEN au plus tard le 27 août et restera en vigueur jusqu'au 1er septembre inclus (vague 1 / vague 2).
Puis une vague définitive vous sera donnée par l'Inspé à partir du 4 septembre (vague A / Vague B) et restera valable jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sauf message contraire, la vague 1 devient la vague A et la vague 2 devient la vague B.

lundi 24 août 2026	mardi 25 août 2026	mercredi 26 août 2026	jeudi 27 août 2026	vendredi 28 août 2026
			FS	FS en binôme dans l'école
			Matin (9h-12h) : Université Sorbonne Paris Nord - Bobigny Accueil institutionnel* Après-Midi : En circonscription Accueil par les équipes de circonscription*	En circonscription Journée d'accueil par les équipes de circonscription*

* se référer à l'invitation envoyée par la DSDEN et/ou l'IEN

lundi 31 août 2026	mardi 1 septembre 2026	mercredi 2 septembre 2026	jeudi 3 septembre 2026	vendredi 4 septembre 2026
FS en binôme en classe		FS	FS Vague A en classe	FS Vague B en classe
En école Pré-rentree des FS dans leurs écoles respectives	En école Prise en charge de la classe en binôme dans l'école d'affectation	En circonscription (1/2 journée) Rencontre avec les tuteurs et tutrices PEMF-DEA en charge du suivi dans la classe des FS**	FS Vague B à l'Inspé***	FS Vague A à l'Inspé***

** se référer à l'invitation envoyée par le PEMF/DEA

lundi 7 septembre 2026	mardi 8 septembre 2026	mercredi 9 septembre 2026	jeudi 10 septembre 2026	vendredi 11 septembre 2026
FS Vague A en classe	FS Vague A en classe		FS Vague B en classe	FS Vague B en classe
FS Vague B à l'Inspé***	FS Vague B : formation sur les élèves hautement perturbateurs et la responsabilité professionnelle pris en charge par la MAIF 9h - 16h <i>Lieu à déterminer</i>		FS Vague A : formation sur les élèves hautement perturbateurs et la responsabilité professionnelle pris en charge par la MAIF 9h - 16h <i>Lieu à déterminer</i>	FS Vague A à l'Inspé***

*** selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

lundi 14 septembre 2026	mardi 15 septembre 2026	mercredi 16 septembre 2026	jeudi 17 septembre 2026	vendredi 18 septembre 2026
FS Vague B en classe		FS	FS Vague A en classe	
FS Vague A à l'Inspé***		FS Vagues A et B à l'Inspé** formation sur une demi-journée avec les coordonnateurs Inspé et les PEMF/DEA du groupe	FS Vague B à l'Inspé***	

*** selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

**se référer à l'invitation envoyée par l'Inspé début septembre

lundi 21 septembre 2026	mardi 22 septembre 2026	mercredi 23 septembre 2026	jeudi 24 septembre 2026	vendredi 25 septembre 2026
FS Vague B en classe			FS Vague B en classe	
FS Vague A à l'Inspé***			FS Vague A à l'Inspé***	

*** selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

lundi 28 septembre 2026	mardi 29 septembre 2026	mercredi 30 septembre 2026	jeudi 1 octobre 2026	vendredi 2 octobre 2026
FS Vague A en classe			FS Vague A en classe	
FS Vague B à l'Inspé***			FS Vague B à l'Inspé***	

*** selon emploi du temps transmis par l'Inspé la semaine précédente

Un emploi du temps au semestre sera ensuite transmis par l'Inspé pour les temps de formation

Fonctionnaires stagiaires

TEMPS PARTAGÉ (FS affectés à 50% dans une classe) / DIU FS50 ou M2 M2E

Département de la Seine-Saint-Denis

AOÛT 2026			SEPTEMBRE 2026			OCTOBRE 2026			NOVEMBRE 2026			DÉCEMBRE 2026			JANVIER 2027			FÉVRIER 2027			MARS 2027			AVRIL 2027			MAI 2027			JUIN 2027			JUILLET 2027		
S	1		Ma	1	Rentrée Elèves	J	1	Vague A en classe	D	1	Toussaint	Ma	1		V	1	Jour de l'An	L	1		L	1		J	1	Vague B en classe	S	1	Fête du Travail	Ma	1		J	1	Binôme en classe
D	2		Me	2		V	2		L	2		Me	2	Vague B en classe	S	2		Ma	2		Ma	2		V	2		D	2		Me	2	Vague B en classe	V	2	
L	3		J	3	Cf. calendrier départemental	S	3		Ma	3		J	3		D	3		Me	3	Vague A en classe	Me	3	Vague B en classe	S	3		L	3	Vague B en classe	J	3		S	3	
Ma	4		V	4		D	4		Me	4	Vague B en classe	V	4		L	4		J	4		J	4		D	4		Ma	4	Vague B en classe	V	4		D	4	
Me	5		S	5		L	5		J	5		S	5		Ma	5	Vague A en classe	V	5		V	5		L	5		Me	5		S	5		L	5	
J	6		D	6		Ma	6	Vague B en classe	S	7		D	6		Me	6		S	6		S	6		Ma	6		J	6	Ascension	D	6		Ma	6	
V	7		L	7	Vague A en classe	J	7		D	8		L	7	Vague A en classe	J	7		D	7		D	7		Me	7		V	7		L	7	Vague B en classe	Me	7	
S	8		Ma	8		V	8		L	9	Vague A en classe	Ma	8		V	8		L	8		L	8	Vague A en classe	Ma	8		S	8	Victoire 1945	Ma	8	Vague B en classe	J	8	
D	9		Me	9		S	9		Ma	10		Me	9	Vague A en classe	S	9		Ma	9		Ma	9	Vague A en classe	Me	9		D	9		Me	9	Vague B en classe	V	9	
L	10		J	10	Vague B en classe	D	10		L	11	Armistice 1918	J	10		L	11	Vague B en classe	J	10		J	10		S	10		Ma	10	Vague B en classe	J	10		S	10	
Ma	11		V	11		L	11		Me	12	Vague A en classe	V	11		Ma	12		V	11		Me	11	Vague B en classe	L	11		D	11		S	11		D	11	
Me	12		S	12		Ma	12	Vague A en classe	J	13		S	12		Me	13	Vague B en classe	S	12		S	12		Ma	12		Me	12		D	12		L	12	
J	13		D	13		J	13		V	14		D	13		J	14		D	13		D	13		Me	13		J	13		V	13		Ma	13	
V	14		L	14	Vague B en classe	Ma	14		S	15		L	14	Vague B en classe	V	15		L	14		L	14		Me	14		Me	14		S	14		Me	14	Fête Nationale
S	15	Assomption	Ma	15		J	15	Vague A en classe	D	16		Ma	15	Vague B en classe	D	16		Ma	15		Ma	15	Vague A en classe	Me	15		J	15		D	15		J	15	
D	16		Me	16	Acc. Inspé	V	16		L	17	Vague B en classe	Me	16		S	16		Me	16		Me	16	Vague A en classe	S	16		Ma	16		Me	16	Vague A en classe	V	16	
L	17		J	17	Vague A en classe	S	17		Ma	18		J	17	Vague B en classe	D	17	Vague A en classe	J	17		J	17		V	17		D	17		Me	17		S	17	
Ma	18		V	18		L	18		Me	19		V	18		L	18	Vague A en classe	V	18		Me	18		L	18	Vague A en classe	Ma	18		V	18		D	18	
Me	19		S	19		Ma	19		J	20		S	19		Ma	19		S	19		S	19		Me	19		Me	19	Vague A en classe	S	19		L	19	
J	20		D	20		J	20		V	21		D	20		Me	20	Entretien formatif	S	20		Me	20		Me	20	Vague A en classe	J	20		D	20		Ma	20	
V	21		L	21		Me	21		S	22		L	21		J	21	Vague A en classe	D	21		J	21		Me	21	Vague A en classe	V	21		L	21	Vague A en classe	Me	21	
S	22		Ma	22		J	22		D	23		Ma	22		V	22		L	22		D	21		L	22	Vague B en classe	S	22		Ma	22	Vague A en classe	J	22	
D	23		Me	23	Vague B en classe	V	23		L	24	Vague A en classe	Me	23		S	23		Ma	23		Me	23	Vague B en classe	Me	23	Vague B en classe	D	23		Me	23	Vague A en classe	V	23	
L	24		J	24		S	24		Ma	25		J	24		L	24	Vague B en classe	J	24		J	24		Me	24		S	24		V	24		S	24	
Ma	25		V	25		D	25		Me	26		V	25	Noël	S	25		V	25		Me	25		V	25	Vague A en classe	Ma	25	Vague A en classe	S	25		D	25	
Me	26		S	26		L	26		J	27		S	26		Ma	26		S	26		S	26		Me	26		Me	26	Vague A en classe	J	26		L	26	
J	27	Accueil en circonscription	D	27		Ma	27		V	28		D	27		Me	27	Entretien formatif	D	27		Me	27		S	27		J	27		V	27		Ma	27	
V	28		L	28	Vague A en classe	Me	28		S	29		L	28		J	28	Vague B en classe	S	28		J	28		D	28		Me	28		S	28	Vague B en classe	L	28	Vague B en classe
S	29		Ma	29		J	29		D	30		Ma	29		V	29		D	28		L	29	Lundi Pâques	Me	28	Vague A en classe	Ma	29		D	29		Ma	29	
D	30		Me	30		V	30		L	31	Vague B en classe	Me	30		S	30		Me	31		Me	30	Vague B en classe	V	30		J	30		L	30		Me	30	
L	31	Prérentrée Enseignants				S	31					J	31		D	31																			

N.B. : lorsqu'un FS n'est pas sur un temps de présence dans sa classe, il est en formation selon un planning mis à disposition par l'Inspé de Livry-Gargan (contenus de formation disponibles dans la brochure publiée sur le site internet de l'Inspé)

INSPÉ de l'Académie de Créteil

Site Départemental 1^{er} degré

de Seine-Saint-Denis

45 avenue Jean ZAY
93190 LIVRY-GARGAN

01.41.70.72.00



Fonctionnaires Stagiaires (FS)

Bienvenue à l'INSPÉ – Site de LIVRY-GARGAN

Fort d'une équipe pluri-catégorielle (professeurs-formateurs des écoles et du second degré, enseignants-chercheurs, professeurs des universités), l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation est heureux de vous accueillir suite à la réussite de votre concours de recrutement de professeur des écoles. En tant qu'enseignant stagiaire, l'accompagnement nous est confié afin de développer vos compétences professionnelles et enrichir vos connaissances disciplinaires et didactiques.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

INFORMATIONS PRATIQUES

🚗 HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de **7h45 à 18h30** même pendant les vacances scolaires. Fermeture uniquement trois semaines durant les vacances d'été et deux semaines pendant celles de Noël.

📖 BIBLIOTHÈQUE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Tel : 01.41.70.72.72

Responsable Madame Laurence VIALLE

<https://bibliotheque.u-pec.fr/bibliotheques/inspe>

🚗 STATIONNEMENT

L'accès au parking des usagers se fait par le 215-219 Chemin des Postes 93190 Livry-Gargan. Code d'accès : 0.

Des abris pour les vélos et des emplacements pour trottinettes sont prévus face à l'entrée principale du site. Des casiers peuvent être mis à disposition des utilisateurs de vélos à assistance électrique pour stocker et recharger leur batterie (se rapprocher de la gestionnaire administrative).

🚗 ACCÈS EN TRANSPORT EN COMMUN

Depuis		Transport	Arrêt
Métro 5	Bobigny Pablo Picasso	Bus n°146	Avenue du Coteau – École Normale
	Église de Pantin	Bus n°147	Charles de Gaulle
RER E	Le Raincy-Villemomble	Bus n° 605	Président Kennedy
	Bondy	T4	Léon Blum + 10 min à pied
RER B	Aulnay-sous-Bois	Bus n°613	Avenue du Coteau – École Normale
	Sevran-Livry	Bus n°623	
	Sevran-Livry	Bus n°147	Mairie

🚗 COVOITURAGE

Et si vous optiez pour le covoiturage ? Grâce à l'application Karos, voyagez plus facilement sur vos trajet domicile-UPEC.

<https://www.u-pec.fr/fr/universite/actualites/le-covoiturage-arrive-a-lupec>

CONTACTS

Responsable du site Cédric SEBISCH cedric.sebisch@u-pec.fr	Adjointe en charge des FS Ari GOGIBUS aliarivony.gogibus@u-pec.fr	Secrétariat de direction David BOISSEAU secpeda.livry@u-pec.fr 01.41.70.72.01
--	---	---

Gestionnaires pédagogiques		
Line LEBRUN line.lebrun@u-pec.fr 01.41.70.72.36	Kevin MAKIADI kevin.makiadi@u-pec.fr 01.41.70.72.43	Marilyne RAMPERSAN marilyne.rampersan@u-pec.fr 01.41.70.72.04

VIE ETUDIANTE

✚ MESSAGERIE ÉTUDIANTE / COMPTE NUMERIQUE

Une adresse e-mail du type *prenom.nom@etu.u-pec.fr*, vous a été attribuée. Une fois les inscriptions terminées, c'est la seule messagerie sur laquelle nous communiquerons.

Cette adresse et le mot de passe que vous créerez vous permettront d'accéder également à l'espace de cours en ligne, Eprel, ainsi qu'aux services informatiques sur les ordinateurs à disposition sur le site de l'Inspé.

- Pour gérer son compte numérique : <https://sesame.u-pec.fr/>
- Un problème de connexion ou d'activation de votre compte numérique étudiant ? <https://support-inscription.u-pec.fr/>
- Pour accéder à sa messagerie étudiante : <https://www.u-pec.fr/fr/messagerie-etudiante>
- Pour accéder à la plateforme de cours en ligne : <https://eprel-v2.u-pec.fr/>
- Pour rediriger sa messagerie étudiante : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/messagerie-etudiante-outlook-office-365>

✚ RESTAURATION – CARTE BANCAIRE ou IZLY

- Self ouvert de 11h30 à 13h30 – Paiement par carte bancaire ou IZLY d'un repas complet à 3,30€ sur présentation de la carte étudiant.
- Distributeurs automatiques.



Simple et sécurisé, votre compte IZLY permet de payer vos repas et vos impressions avec la carte d'étudiant multiservices ou avec votre smartphone en téléchargeant l'application.

Rendez-vous sur : www.izly.fr

✚ PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS & SCANS

Des copieurs sont mis à disposition des étudiants dans les sites de l'INSPE pour scanner, photocopier ou imprimer des documents depuis les postes en libre-service.

✚ L'ASSOCIATION SPORTIVE

Elle a pour but d'organiser et de promouvoir les activités physiques et sportives pour les étudiants.

N'hésitez pas à vous rapprocher des professeurs d'EPS pour connaître l'ensemble des activités proposées.

ETRE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE

En tant que fonctionnaires stagiaires et durant votre présence sur le site de l'Inspé de Livry-Gargan, vous êtes tenus au respect des obligations qui sont celles des personnels qui participent au service public de l'enseignement.

✚ LES COURS

Les cours peuvent être donnés de 8h30 à 18h15 les lundis-mardis-jeudis-vendredis et de façon exceptionnelle les mercredis. Il n'y a pas de temps de formation durant les vacances scolaires de la zone C. Dès que votre emploi du temps sera disponible, le gestionnaire de votre groupe vous en informera et il sera disponible sur Eprel. <https://eprel.u-pec.fr/course/view.php?id=14457>

Les temps de formation étant statutaires, les retards et les absences feront l'objet d'un signalement aux services de la DSDEN qui opéreront des retraits sur salaire en cas de justificatifs non valables. En cas de retard, vous devez impérativement vous présenter au secrétariat pédagogique qui enregistrera votre heure d'arrivée sur le site et afin d'obtenir un coupon de retard à présenter au formateur, qui n'a pas obligation de vous accepter en cours.

À chaque enseignement, il vous est demandé d'émarger. À défaut, vous serez considérés comme absents. La feuille d'émargement est systématiquement retournée par les enseignants au secrétariat pédagogique. Les fausses signatures sont sanctionnées.

🔓 LES DEMANDES ET RÉGULARISATION D'ABSENCES

Tous les formulaires INSPÉ de demande ou de régularisation d'absences sont disponibles sur EPREL : <https://eprel.u-pec.fr/course/view.php?id=14457> . Celui de la DSDEN sur <https://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article3078>

Objet	Temps	Formulaire(s)
Demande spéciale d'autorisation d'absence à J-4	INSPÉ	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique
	ÉCOLE	Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription
	INSPÉ + ÉCOLE	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique pour les jours Inspé + Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription pour les jours en école
Régularisation d'absences à adresser sous 48h	INSPÉ	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique
	ÉCOLE	Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription
	INSPÉ + ÉCOLE	Formulaire Inspé à envoyer à votre gestionnaire pédagogique pour les jours Inspé + Formulaire DSDEN à envoyer à votre circonscription pour les jours en école

Tous les formulaires doivent être accompagnés d'un justificatif valable.

En cas de maladie, vous devrez fournir un arrêt de travail et suivre les indications de la notice. Tous les originaux sont à adresser sous 48h à la DSDEN du 93 par courrier (DPE4 - Pôle de gestion des enseignants fonctionnaires stagiaires). Une copie doit être impérativement adressée par mail à votre gestionnaire pédagogique INSPÉ avec la régularisation de votre absence.

🔓 À QUI M'ADRESSER ?

Objet de la demande	Un interlocuteur
GESTION DE VOTRE FORMATION	
Attestation de présence	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Emploi du temps	Votre coordonnateur de groupe pour les FS50 + Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Inscription Administrative	La Scolarité de l'Inspé (siège à Bonneuil) : inscriptions-inspe@u-pec.fr 01.49.56.37.37
Carte d'étudiante	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
Relevé de Notes / Résultats	Votre gestionnaire pédagogique à l'Inspé
GESTION DE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF	
Toute question concernant votre dossier (reclassement, mutation, congés longs, etc.)	Votre gestionnaire administratif à la DSDEN : Nathalie Cuenat - ce.93stagiaires2@ac-creteil.fr - tél. 01 43 93 72 17 Philippe Moreira - ce.93stagiaires4@ac-creteil.fr - tél. 01 43 93 72 68